

Une autre question que j'aimerais signaler au ministre, c'est le fait que l'on trouvera dans la résolution les mots "contacts plus étroits entre vendeur et client". On peut clairement en conclure qu'on n'estime pas que l'envoi à Hong-Kong d'un délégué commercial constitue un rapport suffisamment étroit entre vendeur et client. Comme je l'ai déjà dit, et comme l'ont dit certains de mes collègues de mon groupe, la seule façon de réaliser un rapport étroit répondant à cette définition consisterait, selon nous, à reconnaître le gouvernement de la Chine rouge. Ce n'est pas là reconnaître une doctrine, ni appuyer une politique, mais tout bonnement reconnaître le fait qu'une grande nation comme celle-là dont la population dépasse 600 millions, ne saurait avoir avec nous des rapports commerciaux satisfaisants à moins que nous ne reconnaissons son gouvernement. C'est dire que nous espérons que le gouvernement canadien cessera de se cramponner aux basques de M. Dulles, qu'il manifesterait un peu de courage, qu'il fera ce que la majorité des Canadiens désirent qu'il fasse, c'est-à-dire qu'il commencera par reconnaître la Chine, pour aborder ensuite d'une façon beaucoup plus nette, les problèmes que pose la mise en valeur de ce grand marché. Ce marché immense, en effet, fournirait un débouché énorme pour nos denrées excédentaires et donnerait du travail à un grand nombre de ceux qui en sont actuellement privés dans notre pays.

Il est clair que l'allure de colimaçon, si on veut, que le gouvernement adopte à cet égard actuellement est très loin de satisfaire nos industriels et ceux qui travaillent pour eux. Patrons et ouvriers en Colombie-Britannique ont exprimé leur mécontentement et leur avis de plusieurs manières. Je prie le ministre de tenir compte du sentiment du pays. Je pense que le gouvernement, voire le ministre lui-même, ne sont pas tout à fait au courant des réalités, notamment du sentiment qui règne en Colombie-Britannique au sujet de la mise en valeur de notre commerce avec l'Asie, de la reconnaissance de la Chine rouge, et de la mise en valeur, plus précisément, de notre commerce avec ce grand pays.

M. Broome: Monsieur le président, j'aimerais pendant quelques instants retenir l'attention du comité. Je regrette d'avoir à prendre la parole après l'honorable député de Kootenay-Ouest parce que mon sujet est à peu près le même que le sien. Je ne suis pas de son avis quand il dit que le gouvernement ne se conforme pas à l'opinion publique à ce sujet. Je crois que le gouvernement a agi plus rapidement et avec plus d'efficacité que

tout autre gouvernement et, à ce propos, j'aimerais citer quelques chiffres.

Durant les cinq premiers mois de la présente année, les exportations du Canada à la Chine se sont élevées à 2,75 millions, tandis qu'elles avaient été de \$70,000 en 1954, d'environ un million en 1955, de \$2,400,000 en 1956 et d'environ \$1,400,000 en 1957. Par conséquent, si le rythme des exportations se maintient pour le reste de l'année, nous exporterons à la Chine cette année autant que nous avons exporté les quatre dernières années. Ce n'est pas tout. Le gouvernement a envoyé un agent du commerce extérieur en Chine et a décidé, après consultation avec les États-Unis, d'affranchir le commerce avec la Chine. A cours des entretiens que le ministre et le premier ministre ont eu avec le président des États-Unis, nous avons appris par les journaux et par d'autres moyens qu'ils avaient convenu de mesures à prendre pour que nous puissions exercer ce commerce avec la même liberté que d'autres pays de l'OTAN. Voilà, à mon avis, une belle réalisation. Député de la Colombie-Britannique, je n'amoindris pas la valeur du commerce avec la Chine. Je sais combien il est important, non seulement pour la Colombie-Britannique, mais pour tout l'Ouest du Canada.

J'aimerais maintenant dire quelques mots du commerce du Royaume-Uni depuis qu'il a reconnu la Chine communiste. C'est le 6 janvier 1950 que le Royaume-Uni a reconnu la Chine communiste et, cette année-là, ses échanges avec ce pays se sont élevés à environ 10 millions de dollars. Ils ont diminué de plus du quart en 1951, sont remontés à 12 millions en 1952 et n'ont cessé de s'accroître depuis pour atteindre un total d'exportation d'environ 34 millions de dollars en 1957. Les importations en provenance de la Chine communiste au Royaume-Uni ont suivi à peu près la même courbe et se sont élevées à près de 40 millions de dollars en 1957.

Voilà un volume de commerce assez considérable mais nous ne devons pas en grossir l'importance par rapport à l'ensemble du commerce du Royaume-Uni ou de son commerce avec d'autres pays. La valeur du commerce avec la Chine se trouve dans les possibilités qu'elle offre, dans cette tendance à l'accroissement qui s'accélénera très rapidement d'année en année grâce à l'essor industriel de ce pays et aux mesures que prend son gouvernement pour relever le niveau de vie qui, même à l'heure actuelle, est effroyablement bas par rapport au nôtre.

L'honorable député de Kootenay-Ouest a cité assez longuement le rapport de M. James Muir, président du Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada. Certes, la